

# BRUYÈRES

## BULLETIN MUNICIPAL

Édition 2021-2

# ET MONTBÉRAULT

---



Budget

communal

*....Tout sur votre ville....*



## Mot du Maire

Nous avons traversé un hiver qui s'est étiré jusqu'à nous priver de printemps. Heureusement juin nous a rapporté le soleil et une plus grande liberté de circulation. Mais restons prudents, tout comme les orages qui viennent gâcher nos journées d'été, l'épidémie gronde toujours et les imprudences des uns pourraient venir restreindre, de nouveau, notre liberté de mouvements. Au moment où j'écris cet article, la campagne électorale est ouverte, mais l'issue des votes bien incertaine. Sachez que j'ai été sollicitée de part et d'autre pour être candidate. J'ai refusé toutes les propositions. Je ne conçois pas de cumuler moult mandats et me réserve pour notre village et sa représentation au sein de la communauté d'agglomération du Pays de Laon. La gestion d'une commune comme la nôtre représente un investissement à plein temps. Je le fais bien volontiers, sans compter mon temps et avec toujours pour ligne de conduite l'intérêt général, quitte à restreindre des intérêts particuliers. Quelles que soient les circonstances, je reste en empathie avec mes interlocuteurs mais je ne suis ni un paillason, ni un hérisson; c'est pourquoi je trouve inappropriées les critiques blessantes de certains qui considèrent que l'engagement d'un élu est justifié par la perception d'une indemnité ou qui dénigrent l'action des élus et des employés municipaux parce que leur demande particulière n'est pas prise en compte immédiatement.

Avant de fustiger vos élus, pensez à cette citation d'Henri-Frédéric Amiel « *Quand la sympathie est impraticable, il reste la tolérance* ». La tolérance, une qualité bien trop souvent oubliée qui mériterait de se répandre ce qui éviterait bien des conflits ou des drames.

Bien à vous

Marie-Pierre TOKARSKI

## Sommaire

P.2	Edito du Maire		
P.3	Synthèse des Conseils Municipaux	P.10	État Civil
P.4	Budget communal et point sur la taxation locale	P.11	Infos communales et Agenda
P.6	Actualités locales	P.13	Rubrique Loisirs et Histoire
P.7	Les travaux dans la commune	P.16	Infos de nos associations
P.9	Le plan de circulation	P.24	Numéros et infos utiles



# Délibérations du Conseil Municipal (Synthèse)

Les comptes rendus complets sont consultables à l'affichage dans le hall de la Mairie et sur le site de la commune : <https://bruyeres-et-montberault.fr>



## SEANCE DU 09 AVRIL 2021

### **2021\_08 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020**

*Le compte administratif retraçant les opérations de l'année 2020 est adopté à l'unanimité*

### **2021\_09 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020**

*Le compte de gestion dressé, par le Trésorier, est conforme aux opérations enregistrées dans le compte administratif.*

### **2021\_10 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020**

*L'excédent de fonctionnement est reporté en section de fonction après comblement du déficit d'investissement.*

### **2021\_11 - PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021**

*Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget qui s'élève à :*

- Fonctionnement : 2 876 768 €
- Investissement : 2 700 346 €

### **2021\_12 - FIXATION ET VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE**

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les taux d'imposition, décide à l'unanimité de retenir pour l'année 2021 les taux suivants : Foncier bâti : 44,02% - Foncier non-bâti : 32,26%*

### **2021\_13 - SUBVENTION A L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)**

*Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal*

### **2021\_14 - SUBVENTION A L'ADMR**

*Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal*

## SEANCE DU 07 MAI 2021

### **2021\_15 - SOCIÉTÉ SPL-XDEMAT : VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2021**

*Le Conseil Municipal donne son aval aux propositions de répartition du capital social de la société du fait de nouveaux adhérents.*

### **2021\_16 - LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES DANS LA FONCTION PUBLIQUE, EST CONFIE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AINSE**

*Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer au dispositif proposé, d'informer les agents concernés*

### **2021\_17 - CONVENTION DE DELEGATION POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES**

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de délégation pour la gestion des eaux pluviales urbaines*

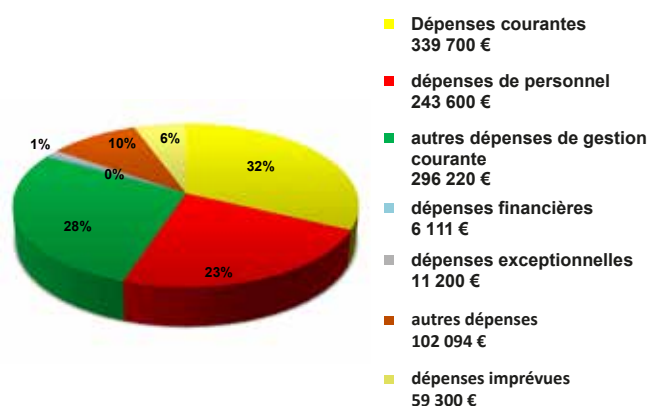
### **2021\_18 - ALIMENTATION ELECTRIQUE DU MATERIEL DE VIDEO PROTECTION**

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de l'USEDA sur l'alimentation électrique des équipements de vidéo protection.*

# Budget Communal 2021

Le budget 2021 a été voté le 9 avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie.

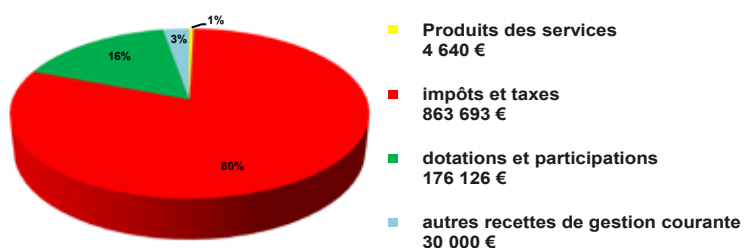
## SECTION FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES

Aux dépenses réelles de fonctionnement, il convient d'ajouter les dépenses d'ordre soit 114.219 € pour les amortissements et 1.704.323€ de virement la section d'investissement.

Le total des dépenses de fonctionnement est de 2.876.768€



### RECETTES

Aux recettes réelles de fonctionnement il convient d'ajouter l'excédent reporté des exercices précédents soit 1.799.306€

Le total des recettes de fonctionnement est de 2.876.768€

## Réforme de la taxe d'habitation.

La réforme de la taxe d'habitation a pour objectif la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour tous les foyers en 2023.

La loi de finance voté en 2020 impose la fusion de la part communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

En 2021 le taux d'imposition des propriétés bâties sera de :

12,30 % (taux communal inchangé depuis 2016)

+ 31,72 % (taux départemental)

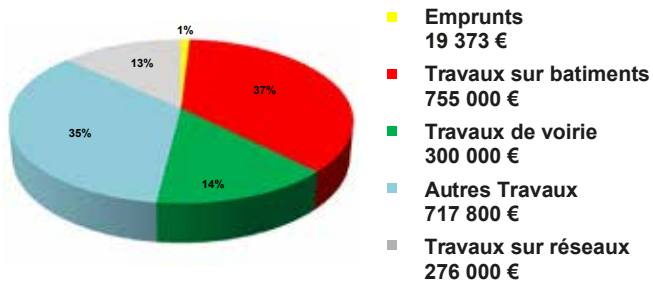
**44,02 %**

La recette attendue est évaluée à 602.194€, mais la loi de finances prévoit un coefficient correcteur. Pour la commune, c'est une réduction de 102.094€ qui nous sera imposée.

Pour une part communale de 44,02 % seuls **36,56 % reviennent à la commune soit 500.100€.**

En effet, **102.094 € collectés par le biais de la taxe sur le foncier bâti sont reversés à l'État.**

## SECTION D'INVESTISSEMENT



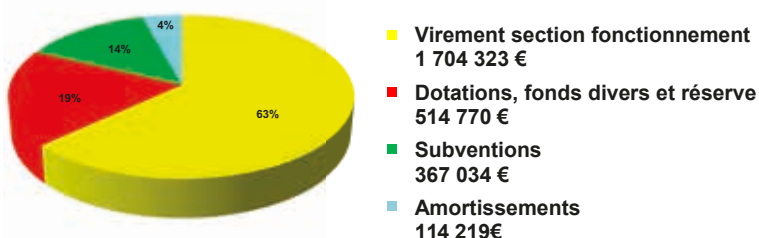
### DÉPENSES

Il faut ajouter à ces dépenses la somme de 479.034€ pour le solde d'investissement reporté et 153.139€ pour des dépenses imprévues.

Soit une prévision budgétaire de 2.700.346€

### Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Réfection de l'aire de jeux ;
- Changement des huisseries de la bibliothèque et couverture de la réserve ;
- Enfouissement des réseaux rue de la Fontaine Minérale ;
- Etude sur l'ensemble des travaux à réaliser sur l'église ;
- Renforcement du mur d'entrée du fort ;
- Réfection de la rue des Tisserands ;
- Achat des bâtiments de l'entreprise GUBBIOTTI pour y transférer les ateliers municipaux ;
- Création d'un terrain multisports ;
- Réhabilitation des logements communaux



### RECETTES

L'ensemble des recettes s'élèvent à 2.700.346€

Tous nos projets d'investissement sont réalisables sans recours à l'emprunt grâce à notre autofinancement et à l'accompagnement par les services de l'Etat et du département.

En 2020, les dépenses d'équipement s'élevaient à 857.498€ et les recettes à 510.096€. L'excédent de fonctionnement de 345.291€ réalisé en 2020 a permis l'autofinancement de tout le programme d'investissement.

# Actualités locales



• Désinsectisation de guêpes, frelons et bourdons  
• Récupération d'essaims d'abeilles

**Intervention**  
24h/7j

☎ 06 28 09 06 49  
✉ guepesfrelonsaxonais@gmail.com

SIRET : 895 249 613 - RC ST Quentin - Code APE 8129A



## Thierry CHEDEVILLE et Maxime HENNEQUIN ont créé la SAS GUEPES-FRELONS AXONAI.

Ils peuvent intervenir, entre autres, pour l'éradication des frelons asiatiques et prochainement des chenilles processionnaires.

### RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Les pattes du frelon asiatique sont bicolores : noires près du thorax et jaunes à l'extrémité. Le thorax est noir et velu. L'abdomen comporte un gros anneau orangé. La tête est noire. La femelle fondatrice (reine) mesure environ 3 cm

### PROCÉDURE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES :

Appeler un cueilleur d'essaim, vous trouverez la liste sur :  
<https://www.abeille-aisne.fr/page/1244290-liste-des-diagnostiqueurs-frelons>

Si le cueilleur d'essaim diagnostique un nid de frelons asiatiques, il prévient les pompiers qui interviendront gratuitement



## 8 MAI

Une nouvelle fois la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en formation restreinte.



Les musiciens de la Bruyéroise ont été fidèles au rendez-vous.



## Présentation de l'association : A.C Bruyéroise

### Objectifs:

développer la pratique du cyclisme en loisir ou en compétition, et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement

**Siège de l'association :** 6 Rue des Chandeliers, 02860 Bruyères-et-Montbérault

**Responsable :** Nicolas Beaudoin



# Point sur les travaux en cours et futurs dans la commune



## LA VIDEO PROTECTION

Le système de vidéo protection est désormais opérationnel sur l'ensemble du village. Les caméras ne filment que l'espace public. Toutes les vues sur un espace privé sont occultées. Les enregistrements sont conservés 30 jours et détruits automatiquement passé ce délai. La recherche et extraction d'images ne sont faites que sur injonction des forces de police. En l'absence de procédure judiciaire, il est interdit d'extraire des images. Depuis la mise en œuvre du système nous avons répondu à 5 réquisitions de la gendarmerie.



## FORT

Le 20 février dernier, les occupants du fort nous ont avertis de la chute de pierres du mur d'entrée du fort. Nous avons d'ores et déjà envisagé des travaux de consolidation de cette partie. Cet incident a accéléré la mise en œuvre. Après plusieurs consultations d'entreprises agréées, la société FELZINGER a été retenue pour effectuer la réparation.



Le mur a été démonté, les terres enlevées, puis l'ensemble a été consolidé et le mur reconstitué. Le rejointoiement d'une partie des pierres de l'accès a également été rénové.

Saisi en urgence, l'État a participé au financement de l'opération à hauteur de 40% par le biais de la dotation de soutien à l'investissement local.



## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Après analyse des propositions faites par les Bruyérois lors de notre enquête de fin d'année, la place du Général DE GAULLE a été réaménagée.

Un râtelier à vélo a été installé au pied de la mairie.

La pose de jardinières a un double objectif : augmenter le fleurissement de l'espace public et empêcher le stationnement des véhicules qui obstruent la visibilité lors de la sortie du parking.

Un stationnement réglementé : le stationnement est limité à 2 heures du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**Pensez à mettre votre disque.**



## HARMONIUM

Nous avons réceptionné la restauration de l'harmonium effectué par M. JOURDAIN de l'Atelier de l'harmonium, le 27 avril dernier. M. Christian BOURRE de l'association « La Bruyéroise » était présent et a pris note de toutes les recommandations de M. JOURDAIN. Le 14 mai l'instrument a été joué par M. BAUDON, musicien professionnel, en présence de M et Mme LENCLUD, représentants l'association « des Amis de l'église », M et Mme GOWINGS musicien et chanteuse lyrique et de M. BOURRE.

M. BAUDON a confirmé la valeur de l'instrument. Un projet de concert est en gestation pour fin septembre début octobre. Le 6 juillet le conservateur des monuments historiques se déplacera à Bruyères accompagné d'un expert agréé par le ministère de la culture afin de poursuivre la procédure de classement au titre des monuments historiques.

# Point sur les travaux en cours et futurs dans la commune (suite...)



## EGLISE

Une consultation est publiée pour une étude de diagnostic sur l'ensemble du bâtiment. Le candidat recherché devra avoir notamment un diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture et justifier d'une expérience régulière d'au moins 10 ans dans le domaine de la restauration du bâti ancien.

Ce diagnostic nous permettra de lister l'ensemble des travaux à effectuer sur le bâtiment en les priorisant et en établissant un plan pluriannuel d'investissement.



## ANTENNE

L'implantation d'une 3ème antenne de téléphonie sur notre territoire est indispensable quant à une amélioration du service de téléphonie. Étant donné les réserves émises par des Bruyérois, le maire a demandé à Monsieur le Préfet de réunir la Commission Départementale de concertation.



## PARC DU JEU DE PAUME

### •Bâtiments communaux

Compte tenu de la vétusté des bâtiments et du coût exorbitant d'une réhabilitation, la commune envisage la démolition de l'ensemble. Le rempart sera restauré et l'espace de verdure agrandi



### •Aire de jeux pour enfants

Dans le dernier bulletin, nous vous faisons part de la rénovation de l'aire de jeux des plus petits, le projet est décidé et en cours de réalisation, nous espérons sa mise à disposition avant la fin de l'été. Voici la maquette sous 2 angles différents des jeux qui feront partie du nouvel ensemble.



# Point sur le plan de circulation

Évolution des aménagements liés à la circulation et au stationnement des véhicules dans le centre du bourg.



**Limitation de la vitesse à 30 Km/h dans le centre du village sur tous les axes de circulation.**

Mise en Zone Bleue des places de stationnements de la place du Général DE GAULLE afin de permettre une meilleure disponibilité d'accès aux commerces du centre bourg. Les plages de stationnements de la Zone Bleue sont les suivantes :

- o De 9h à 12h et de 14h à 18h
- o Durée limitée à 2 heures maxi.
- o Il est obligatoire d'apposer un disque sur le véhicule,
- o La zone bleue n'est pas active les dimanches et jours fériés.

> Une place de stationnement "Handicapés" a été matérialisée devant la Pharmacie.

## Point sur les statistiques de circulation relevées par les radars pédagogiques

Ces radars sont amovibles et permettent d'être déplacés pour mesurer la circulation et la vitesse à certains endroits du village. Ainsi le radar situé rue de la Fontaine Minérale a été déplacé du 19 Mars 2021 au 31 Mai 2021 afin de vérifier la vitesse de circulation dans la rue de la Batterie.

La période de mesure est comprise entre le 1 janvier 2021 et le 31 mai 2021, soit une amplitude de 5 mois.



Lieu et période	Sens	Total véhicules	Moy. jour	% véh. < 50 KM/H	Vitesse moy.
Rue Porte de Laon du 01/01 au 31/05	Sortant	172 848	1 145	91,16 %	39,9 km/h
	Entrant	157 908	1 046	88,78 %	41,3 km/h
Rue Fontaine Minérale du 01/01 au 18/03	Sortant	96 461	1 253	70,10 %	46,1 km/h
	Entrant	91857	1 193	85,22 %	42,8 km/h
Rue de la Batterie du 19/03 au 31/05	Sortant	21 135	290	95,37 %	35,4 km/h
	Entrant	22 098	303	96,86 %	34,1 km/h

**Rappel :** Ces appareils permettent le comptage de tout véhicule se déplaçant à plus de 15 km/h et la mesure de sa vitesse, dès lors qu'il est détecté et ceci dans les deux sens de circulation.

### En synthèse :

- o Le nombre de véhicule circulant est stable et les pointes observées se font toujours aux mêmes heures (matin, midi, soir)
- o la vitesse est globalement bien respectée lorsqu'un radar pédagogique affiche la vitesse constatée,
- o on remarque cependant qu'il subsiste quelques très gros excès de vitesse qui sont le fait de comportements irresponsables.

# État civil

## 2021

### NAISSANCES



DEBOUZY Nino Mathieu.....	16 mars 2021
CATTEAU Lyson Marie Carole.....	22 mars 2021
CHEDEVILLE SAUVREZY Côme Eugène André.....	29 mars 2021
PAULIN HERVIEUX Céleste Renée Pascale.....	17 avril 2021
IMMERY-GARAVANA Gabriel Thierry Ugo.....	22 mai 2021

### MARIAGES



MAINGAULT Frédéric Jean Guy & BONO Domitille Marie Emmanuelle.....	24 mai 2021
MALPEZZI David Cédric & DUFLOT Amélie Gisèle Flore.....	13 juin 2021

### DÉCÈS



CARPENTIER Claude Louis.....	5 avril 2021	76 ans
MATHON Christiane Georgette épouse MESSIEUX.....	7 avril 2021	86 ans
DEMOYENCOURT Jeanne Georgette veuve LEVIEL.....	12 avril 2021	84 ans
LHOTTE Christian Georges Marcel.....	22 avril 2021	64 ans
LAMANT Jean Henri.....	5 mai 2021	92 ans
LEBEAU Roger.....	9 mai 2021	93 ans
DEWULF Marie-Louise Paulette veuve Huet.....	10 mai 2021	83 ans

Quelques règles de vie à respecter.  
**Bien vivre ensemble pour une commune propre**

### Obligation relative à l'entretien des trottoirs

L'été arrive, avec lui les herbes folles envahissent la moindre parcelle de terre. Il est rappelé que la propreté des trottoirs relève de la responsabilité des riverains, que l'on soit locataire ou propriétaire. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant chez lui.

*Exemple : désherbage, balayage des feuilles et autres détritiques, élagage des haies au droit des limites de propriété.* Il convient aussi de rappeler qu'il est obligatoire, pour chacun, de sortir ses containers à déchets (couvercles fermés) le plus tard possible avant la collecte (le lundi soir pour le mardi matin) et de les rentrer aussitôt après le passage des agents du Sirtom.



# Se tenir informé avec Panneau Pocket



Au 1er Juin 2021 vous êtes 306 à avoir chargé l'application et adhéré au système de message à notifications automatiques émises par la Municipalité. Ce qui représente environ 44% des foyers de la commune. Ainsi il y a eu près de 15200 lectures des panneaux affichés depuis le 1er Janvier 2021, dont 2650 pour le mois de Mai 2021. Nous vous rappelons que la procédure pour télécharger cette application dans votre smartphone se fait à partir des catalogues « Play store » d'Android ou « App store » d'Apple, et qu'il vous suffit de mettre la commune de Bruyères et Montbérault en favoris pour recevoir les notifications des informations que la commune met à votre disposition.

## Contactez les services municipaux

• **Le Secrétariat de Mairie vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :**

- Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Samedi permanence de 10h à 12h

- o Par téléphone : 03 23 24 74 77
- o Par mail : [mairie.bruyeres@wanadoo.fr](mailto:mairie.bruyeres@wanadoo.fr)
- o Via le site officiel de la commune : rubrique « contact »
- o <http://www.bruyeres-et-montberault.fr>

## Dates à retenir

### Assistante sociale

Les permanences effectuées par l'Action Sociale Départementale reprennent à partir du 1er juin tous les 1er et 3ème mardis de 9H30 à 11H30 à la salle des associations de Bruyères et Montbérault (place des Leups).

L'accès se fait uniquement sur rendez-vous en appelant au 03.23.24.68.38 ou au secrétariat au 03.23.24.61.31

### Les marchés

Tous les 2ème et 4ème samedis matin place du Général DE GAULLE

### Les événements prévus (sous réserves de conditions sanitaires acceptées)

- Commémoration Fête Nationale : 14 Juillet 2021
- Festival "Guitares en Picardie" : 1 Août 2021 à 16 heures (Concert à l'église Notre Dame de Bruyères)
- Etape contre la montre par équipe du tour de l'avenir : 15 Août 2021



## Notre actualité

### Nous accordons des aides sociales :

- o Bons d'alimentation
- o Aide pour l'énergie
- o Aide pour l'eau et l'assainissement

**Ces aides sont étudiées par la commission d'attribution en fonction de vos ressources et de vos charges. Le barème de référence est le plafond CMU 2021 majoré de 20%.**

Pour mémoire les plafonds annuels de revenu des ayants droits CMU 2021 sont les suivants :

<b>1 Personne</b>	8 951 €	<b>2 Personnes</b>	13 426 €
<b>3 Personnes</b>	16 112 €	<b>4 Personnes</b>	18 797 €

Nous versons également une participation pour les enfants inscrits à l'ALSH de Juillet, à hauteur de 3€ par jour et par enfant domicilié dans la commune.

## Notre agenda

- o Bourse aux vêtements (au fort de Bruyères) **07 novembre 2021**
- o Bourse aux jouets et articles de puériculture (au fort de Bruyères) **12 décembre 2021**

### Plan Prévention CANICULE :

#### En cas de fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes :

- o Boire régulièrement de l'eau
- o Mouiller son corps et se ventiler
- o Manger en quantité suffisante
- o Ne pas boire d'alcool
- o Éviter les efforts physiques
- o Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- o Donner et prendre des nouvelles de ses proches

#### Ne relâchons pas notre vigilance :

- o soyons attentifs et proches des personnes de notre entourage,
- o continuons à prendre soin de nous et des autres,
- o protégeons nous



Les membres du CCAS sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter. Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l'un d'eux, en Mairie, en appelant le **03 23 24 74 77**

Françoise Garnier  
Vice-présidente du CCAS

# Rubrique

## « loisirs à la maison »

### Le maroilles

Le maroilles ou marolles est une appellation d'origine désignant un fromage dont la production et la transformation se font dans notre joli département, en Thiérache. Créé au Xe siècle par un moine de l'Abbaye de Maroilles, ce fromage est donc fabriqué en Thiérache, zone d'Appellation d'Origine Contrôlée, à cheval sur les départements du Nord et de l'Aisne. Il est considéré comme le roi des fromages du Nord.

**Sa fabrication :** Avec du bon lait de vaches noires et blanches de Thiérache, la fabrication du Maroilles a lieu dans une cave humide où il est affiné pendant 3 à 5 semaines selon le format, au cours desquels il est brossé à l'eau salée. C'est cette opération qui va lui donner sa couleur orange naturelle et sa saveur originale. C'est un fromage au lait cru de vache à pâte molle et croûte lavée.



### Filet mignon de porc au maroilles

#### Pour 4 personnes :

800 g de filet mignon  
1 maroilles  
20 cl crème liquide  
1 oignon

- o Faire revenir le filet mignon coupé en morceaux avec un oignon.
- o Ajouter la crème liquide, et le maroilles coupé en dés.
- o Laisser cuire 30 mn en remuant régulièrement.
- o Poivrer



Cette recette est délicieuse et ravira vos convives.... Bon appétit

## Mots et expressions

### « OK »? VOUS AVEZ DIT « OK »?

« OK » est le mot le plus populaire sur Terre, quelque soit le pays ou la langue. C'est une expression abrégée employée pour signifier l'accord, l'acceptation, l'approbation, la reconnaissance... et peut être écrite : « O.K », « OK » ou « OKAY ».

### Mais d'où vient ce curieux mot aux consonances anglophones?

Il existe plusieurs explications :

« OK » serait né à l'époque de la guerre de Sécession Américaine de 1861 à 1865. L'officier devant recenser le nombre de victimes sur le champ de bataille inscrivait « OK » dans ses rapports, soit la contraction de 0 (zéro) Killed (mort) = OK, lorsqu'il n'y avait aucune perte d'hommes. Rapidement, ce « OK » devint synonyme de « tout va bien ».

On trouve également une origine du côté des marins grecs qui utilisaient l'expression «

Ola Kala » (OK) pour dire que tout allait bien. L'expression pourrait aussi trouver son origine dans la boxe anglaise étant l'inverse de KO, le « knocked out » pour dire que l'adversaire a été assommé.

Maintenant vous savez tout sur l'expression que vous utilisez tous les jours.



# Un Bruyérois dans Les armées de Napoléon



On commémore cette année le bicentenaire de la mort de Napoléon Ier, décédé le 5 mai 1821 sur l'île de Sainte-Hélène. Dans un discours prononcé à l'Institut de France, le président de la République a rappelé tout ce que l'on doit à l'Empereur : le Code civil, les préfets, les lycées, le baccalauréat, etc.

De nombreuses émissions télévisées ou radiophoniques traitent de Napoléon et il n'est pas rare que le propos porte sur ses campagnes militaires. Or, dans le cimetière de Bruyères-et-Montbérault se dresse une tombe qui rappelle que le dénommé François-Charlemagne Lemoine appartenait à l'armée napoléonienne.

Né à Bruyères le 8 mai 1787, François-Charlemagne est le fils de Jacques-Antoine Lemoine, manouvrier, et de Marie-Rose Louvrier. Sa mère meurt le 3 février 1792 alors qu'il a à peine cinq ans. Avec six enfants en bas âge, l'aînée a sept ans, son père se remarie le mois suivant avec Marie-Josèphe Bloyart, native de Vorges et âgée de 28 ans. Il a de nouveau six enfants dont le dernier naît le 6 pluviôse de l'an XI (26 janvier 1803). Après avoir exercé les métiers de marchand de bois puis de cercelier, Jacques-Antoine Lemoine décède le 19 décembre 1809 et sa femme le 13 mai 1811. En 1807, François-Charlemagne a vingt ans. La municipalité l'inscrit donc sur le tableau de la conscription qui concerne tous les Français âgés de 20 à 25 ans révolus. Le service militaire est alors de 5 ans, sauf en cas de guerre où il cesse avec les hostilités. Le sénatus-consulte du 4 décembre 1806 autorise la levée de 80 000 hommes formant la classe 1807. Ils sont choisis parmi les Français nés entre le 1er janvier et le 31 décembre de cette année. François-Charlemagne fait partie de ces hommes. Il participe ainsi au tirage au sort qui détermine ceux qui partiront à l'armée. Il tire un mauvais numéro et il part de Laon le 26 février 1807 pour rejoindre son régiment, le 70e de ligne, l'ancien régiment du maréchal Serurier. Il met un mois pour rejoindre son corps à pied. Puis, du camp volant de Pontivy, dans le Morbihan, il gagne, après sa création au mois d'août, le corps d'observation de la Gironde à Bayonne commandé par le général Junot, un proche de l'Empereur.

<p>N.º 1341</p> <p><i>François-Charlemagne Lemoine</i></p> <p>fils d'Antoine Lemoine, manouvrier, et de Marie-Rose Louvrier, née le 8 mai 1787 à Bruyères, canton de Vorges, arrondissement de Neufchâteau, département de la Meuse.</p> <p>taille d'un mètre 688 millimètres,</p> <p>visage <i>oval</i>, nez <i>gros</i>, yeux <i>gris</i>, bouche <i>grande</i>, menton <i>saillant</i>, cheveux <i>châtains</i>, sourcils <i>bruns</i>.</p>	<p>Arrivé au Corps le 26 mars, an 1807, Conscrit de l'an 1807, Porte de Laon le 26 février 1807, 26 jours de marche.</p> <p>H. 187</p> <p>Son domicile, à l'époque de son entrée au service, était à Bruyères, départ. de la Meuse.</p>	<p>1. Non</p> <p>2. Comp.</p> <p>3. 1807</p>	<p><i>Fusilier</i></p> <p><i>70e de ligne</i></p>	<p>Remis au dépôt par le transport le 21 juillet 1810.</p>
--	---	--	---	--

À la mi-octobre, François-Charlemagne est en Espagne avec son régiment, comme simple fusilier dans un nouvel uniforme blanc. Il fait partie de l'armée française qui va participer à la campagne du Portugal afin de forcer ce pays à appliquer le Blocus continental dans la guerre économique que livre la France à la Grande-Bretagne. Les Portugais n'opposent pas de résistance et Junot, après une marche rapide et harassante pour les conscrits de 1807, entre à Lisbonne le 30 novembre. La famille régnante portugaise était partie depuis la veille pour le Brésil. L'occupation du pays s'effectue dans un premier temps sans trop de difficultés. François-Charlemagne reste à Lisbonne avec son régiment. Les casernes étant en mauvais état, il cantonne dans un couvent, ce qui est mal perçu.



# Un Bruyérois dans les armées de Napoléon (Suite...)

Avec l'insurrection de la population en Espagne, les Portugais se soulèvent aussi et un corps expéditionnaire anglais, aux ordres du futur Wellington, débarque le 1er août 1808. La division Delaborde, comprenant le 70e de ligne et François-Charlemagne, est défaite le 17 à Rolíça, au nord de Lisbonne, malgré une brillante manœuvre défensive. Quelques jours plus tard, le 21, les troupes françaises sont battues à Vimeiro.

La convention de Cintra, signée peu après, permet aux Français de se retirer du Portugal avec les honneurs de la guerre. Des vaisseaux anglais ramènent en France les troupes de Junot. François-Charlemagne débarque ainsi à La Rochelle au mois d'octobre.

Le séjour en France est de courte durée, car notre Bruyérois repart presque aussitôt pour l'Espagne. Son régiment est alors intégré au 2e corps d'armée du maréchal Soult dans la brigade commandée par le général Foy, futur député de l'Aisne sous la Restauration. L'armée française est maintenant dirigée par Napoléon en personne qui, en l'espace d'un mois, bat les armées espagnoles et fait son entrée à Madrid le 4 décembre. Il poursuit ensuite les troupes anglaises du général Moore qui retraitent sur La Corogne, en Galicie. François-Charlemagne participe à cette poursuite des « habits rouges » et aux combats qui rythment cette retraite, notamment celui de La Corogne le 16 janvier 1809 où le 70e de ligne a 18 tués et 41 blessés. Il voit avec satisfaction le rembarquement des troupes anglaises à bord de leurs navires. Peu après, il est versé dans les grenadiers de son régiment.

Après le départ de l'Empereur pour l'Autriche, le 70e de ligne, toujours avec le 2e corps, s'empare d'Oporto (Porto) le 29 mars. Les Français en sont cependant chassés deux mois plus tard par les Anglais de Wellington de nouveau présents dans la péninsule Ibérique. L'année 1810 est une année difficile pour François-Charlemagne. Si son régiment participe à la prise d'Astorga le 22 avril et à celle de Ciudad-Rodrigo le 10 juillet, permettant aux Français de pénétrer de nouveau au Portugal, il est fait prisonnier par les troupes espagnoles le 31 du même mois. La campagne d'Espagne est terminée pour lui. Il connaît dès lors les pires conditions de détention qui soient, mais sa forte constitution lui permet d'en sortir vivant. Au retour de ses

campagnes, il se marie le 18 janvier 1816 à Bruyères-et-Montbérault avec Marie-Louise-Victoire Météreau, originaire également de cette commune. De cette union naissent cinq enfants entre 1817 et 1827. Demeurant rue Porte-de-Reims, il exerce la profession de manouvrier puis celle de cercelier. Lors de son décès à Bruyères-et-Montbérault le 9 mai 1860, il est qualifié de rentier. Sa femme meurt quelques années plus tard, le 25 mars 1868.



Tombe de François-  
Charlemagne Lemoine  
(Photo de l'auteur).

Peu de temps avant sa mort, François-Charlemagne a reçu la médaille de Sainte-Hélène, créée en 1857 par Napoléon III, qui récompense les soldats ayant servi pendant les campagnes militaires de la Révolution française et de l'Empire. Sa tombe, toujours visible au cimetière de la commune proche de l'allée des enfants, fut restaurée en 2005 par les Amis du patrimoine napoléonien, mais nécessiterait aujourd'hui une nouvelle restauration.

Jean-Pierre Allart  
Mai 2021



## Le savez-vous ?

---



Une équipe de 9 bénévoles basée à Bruyères, est au service de personnes qui souffrent d'isolement ou qui rencontrent un problème financier. A la demande, ces bénévoles font des visites régulières à domicile pour rompre la solitude, ou bien accompagnent pour des promenades, des démarches administratives y compris la rédaction de courriers ou pour faire le lien avec des organismes sociaux. Des aides sont apportées ponctuellement, pour payer une facture.

Un accueil-café au 12 place du Général de Gaulle à Bruyères est aussi proposé le 1er lundi de chaque mois de 14h à 16h, vacances comprises, pour une écoute, des échanges, des activités.

Pour tout renseignement ou pour toute demande, ou bien si vous souhaitez rejoindre cette équipe, vous contactez Anne Grimaud :

- par téléphone : 06.14.64.63.26 ou
- par mail : [equipe.bruyeres-et-montberault.802@secours-catholique.org](mailto:equipe.bruyeres-et-montberault.802@secours-catholique.org)

Si vous connaissez une personne pour laquelle une rencontre serait aidante, n'hésitez pas à lui transmettre ce contact.

***Nous intervenons dans Bruyères et tous les villages environnants.***

**ACCUEIL   ECOUTE   SOUTIEN   VISITE   SORTIES   AIDE   LIENS**

Secours Catholique Délégation Picardie - 1 rue Jules Lardières- BP 10840 - 80008  
AMIENS cedex

- 03.22.52.06.76 ● [delegation-picardie802@secours-catholique.org](mailto:delegation-picardie802@secours-catholique.org)
- Site : [picardie.secours-catholique.org](http://picardie.secours-catholique.org)

# Amis de l'église

---

Le relevage de l'harmonium vient de se terminer. Cette restauration a été une grande aventure pour les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Amis de l'Église de Bruyères. Elle leur a permis, en effet, de découvrir que l'harmonium de leur église était un objet d'un grand intérêt.

Cette aventure les a mis en relation avec des personnes sympathiques et compétentes qui leur ont permis de faire aboutir ce projet.

Pour commencer, il y a eu Dorian DINEUR, jeune passionné d'orgues et d'harmoniums, qui a éveillé notre curiosité le jour où il a demandé à voir l'instrument.

Puis nous avons contacté Madame Anita OGER-LEURENT, de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), qui nous a soutenus pour faire aboutir le projet d'Inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques ; Inscription sans laquelle les subventions n'auraient pas été accordées. Nous lui avons fait parvenir de nombreux documents et photographies sur l'instrument. Nous avons pour cela passé beaucoup de temps en conversations téléphoniques avec cette dame. Ce fut une expérience très enrichissante. Cela a abouti à l'attribution d'une subvention de 25% de la part de la DRAC.

Nous avons également contacté le Conseil Départemental, qui a été tout aussi accueillant à notre égard et a accordé une subvention de 30%.

Monsieur Eric BROTTIER, Ingénieur des Arts et Métiers, Technicien-Conseil pour le Ministère de la Culture et Monsieur Jacques PREVOT, spécialiste des harmoniums, sont venus estimer si l'instrument méritait d'être inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Bien qu'étant chargés d'une mission importante, ils ont su s'adresser à nous avec le plus grand respect.

Enfin la venue de Monsieur Cyrille JOURDAIN, facteur d'orgue, spécialisé dans les harmoniums, a été pour nous un moment d'échanges sur l'instrument également très enrichissant.

Chaque soir, après la journée de remontage, nous nous sommes rendus sur le chantier afin de voir si tout allait à sa convenance. Il nous a informés du travail effectué durant la journée.

Nous tenons à ajouter que le travail effectué par Monsieur JOURDAIN est un travail remarquable, tout à fait en adéquation avec la réputation qui le précède.



La Présidente  
Martine ROGER



# Le Comité des Fêtes prépare la rentrée



Plusieurs réunions nous ont permis de commencer à organiser les manifestations après l'été :

## Le 19 septembre pour la journée du patrimoine :



Nous vous proposons à travers des randonnées de vous faire découvrir le patrimoine de Bruyères : Château de Paris, Fontaine Minérale, Fort, Vendangeoirs, Église,... Tout ce que vous voulez savoir sur le patrimoine du village, vous pourrez le découvrir à travers ces randonnées.

## Le 3 octobre Brocante/marché artisanal :



La partie "marché artisanal" est prioritaire pour les Bruyérois qui souhaitent exposer ce qu'ils fabriquent. Nous compléterons avec les artisans extérieurs selon les places restantes.

o Inscrivez-vous sur le site du comité des fêtes :  
<https://sites.google.com/view/comitedesfetesbruyeres/accueil>

Les entreprises Bruyéroises souhaitant exposer leurs savoir-faire auront également un endroit dédié.

La partie brocante sera plus concentrée sur le centre du bourg.

Nous serons heureux de vous retrouver lors de ces manifestations.

# Les Sapeurs Pompiers de Bruyères et Montbérault



## Soutien à la vaccination COVID :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne a mis en place une Unité Mobile de Vaccination (UMV) contre le coronavirus, un équipement capable d'être déployé rapidement dans l'ensemble du département. Il s'agissait d'installer un centre de vaccination pendant une journée, voire un week-end, pour toucher les populations à risque les plus isolées ou sans qu'elles aient à avoir beaucoup à se déplacer. Cette opération a permis d'accélérer la campagne vaccinale en allant au plus près des populations. Cette campagne a débuté lors du week-end Pascal des 3, 4 et 5 avril au sein de la caserne de Soissons. Le Centre de Première Intervention de Bruyères & Montbérault participe à ce dispositif en apportant un soutien logistique à cette UMV notamment par le transport du matériel, la mise en place et le démontage de la structure, l'apport de personnels.



Le CPI de Bruyères & Montbérault remercie les instances du SDIS pour lui avoir accordé leur confiance dans la mise en place de ce dispositif.

## Devenir JEUNE SAPEUR POMPIER :

- o Tu as entre 12 et 14 ans, tu es dynamique, sportif et tu as envie de découvrir le métier de sapeur-pompier,
- o Vous êtes parents et vous souhaitez que votre enfant s'épanouisse au sein d'un réseau social et professionnel,

### Pour devenir Jeune Sapeur-Pompier, il faut :

- o Avoir au minimum 12 ans,
- o Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale,
- o Disposer d'une autorisation parentale.



### AU PROGRAMME :

- o Développer un savoir-être et savoir-faire au service des autres,
- o **LES MANŒUVRES INCENDIE** : Pratiques et Techniques de la sécurité civile
- o **LA THEORIE** : Appréhender la culture Sapeur-pompier
- o **LE SECOURISME** : S'engager au profit des autres – formation au PSE1 (Premiers Secours en Équipe)
- o **LE SPORT** : Découvrir le challenge et initier au vivre ensemble

N'hésitez pas à vous renseigner.

**contactez :**

A/C Dominique CANIVET par mail [dcanivet@sdis02.fr](mailto:dcanivet@sdis02.fr) ou par tél : 06.03.30.89.00

# Association Bruyères loisirs



## Actualité ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'association organise un ALSH du 08 au 30 Juillet 2021 pour les enfants de 3 à 13 ans, dans les locaux du groupe scolaire de Bruyères et Montbérault.

Ils seront encadrés par 7 animateurs sous la direction de Anne-Flore MINEL.

Les dossiers d'inscription étaient à retirer en mairie de Bruyères ou à télécharger sur le site de l'association ( <https://bruyeres-loisirs.neopse-site.com/fr/> ) à partir du 1er Juin 2021.

## Le programme sera le suivant :

### Semaine 1

- o 8 juillet : Accueil et activités au centre
- o 9 juillet : Activités sportives avec le CDSMR (\*)



### Semaine 2

- o 13 juillet : Sortie accrobranche à Ambleny
- o 15 juillet : Activités sportives avec le CDSMR
- o 16 juillet : Sortie à la Frette



### Semaine 3

- o Du 20 au 23 juillet : Mini-camp à Merlieux (ateliers écologie-nature) (6/13 ans)
- o 20 juillet : Sortie à la Frette
- o 22 juillet : Activités sportives avec le CDSMR



### Semaine 4

- o Du 26 au 28 juillet : Mini-camp «poney» à Bertaucourt (6/13 ans)
- o 27 juillet : Activités sportives avec le CDSMR
- o 29 juillet : Sortie à Dennlys Parc



(\*) CDSMR : Comité Départemental du Sport en Milieu Rural



# Randonnées



Pour les amateurs de randonnées, celles-ci ont repris les 2ème et 4ème jeudis et dimanches de chaque mois.

Elles accueillent régulièrement de 10 à 18 marcheurs dans le respect des mesures sanitaires, mais surtout dans une ambiance très conviviale. La découverte de parcours inédits et pittoresques est le fait de notre guide expérimentée.



## Gymnastique, Yoga

### Reprise des cours à la salle des fêtes:

- o Gymnastique d'entretien, renforcement musculaire et fitness :
- o avec Joëlle Duplain, le lundi 6 septembre à 18h15 et le mercredi 8 septembre à 10 h
- o avec Sandrine Chauvry Meunier, le lundi 6 septembre à 19 h 30 et le mardi 7 septembre à 18 h

### Reprise des séances de yoga avec Florence Lion :

- o le mercredi 15 septembre à 19h30
- o et le jeudi 16 septembre à 17 h

Pour chaque activité , 2 séances «Découverte» sont proposées avant l'inscription définitive.

**IMPORTANT :** Se munir impérativement d'un tapis personnel.



# Union sportive Bruyéroise



## Edito juin 2021

La saison 2020-2021 n'aura pas été à son terme et l'heure est venue de faire le bilan de la saison. Comme chaque année, le club est engagé dans toutes les catégories, proposant ainsi de jouer dès l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de vétéran sans interruption, sans oublier notre équipe féminine senior foot à 8.

Privé de compétition depuis le 15 octobre 2020 et sans perspective de reprise à court terme, il fallait trouver un moyen de garder le contact avec nos licenciés. En accord avec nos institutions, nous avons pris la décision de maintenir une activité sportive prenant en compte les gestes barrières.

Je tiens à remercier vivement tous les responsables d'équipes qui n'ont pas faibli tout au long de ces 8 longs mois d'arrêt. Plus particulièrement les éducateurs de l'école de foot qui ont su s'adapter. Ils n'ont rien à envier aux clubs les plus huppés du secteur qui, en passant, sont sans scrupules, sans vergogne, et viennent démarcher nos jeunes éducateurs pour compléter leurs effectifs.

Depuis plusieurs années maintenant, pour permettre la bonne pratique du football, l'Union Sportive investit dans la formation et permet d'en sortir avec des diplômes reconnus et nécessaires pour prendre en charge une équipe. Pour faciliter la reprise 2021-2022, le comité directeur a décidé de baisser de moitié le prix de la cotisation pour tous les joueurs du club renouvelant leur licence. De plus, pour compenser le manque de compétition, une aide complémentaire a été mise en place, réduisant ainsi de 66% une partie de la cotisation 2020-2021.

Espérons que toutes ces mesures permettront de bien repartir la saison prochaine.

### Formation : Bienvenue à Nicolas FLORINEDA.

Né en 2001, passé par le centre de formation du SCO ANGERS, il est détenteur d'un bac STNG.

Nicolas souhaite s'orienter vers les métiers du sport comme coach sportif ou entraîneur. Arrivé à la mi-mai, il a intégré le groupe des éducateurs de l'école de foot.

Actuellement en stage de convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel au club, Nicolas rentrera en formation BP JEPS en octobre prochain. Il sera suivi au club par Amalric CHAPUIS.



### Continuité de l'activité sportive :

Les éducateurs de l'école de foot ont su s'adapter pour que les jeunes licenciés puissent bénéficier d'une activité sportive et garder le contact afin de faciliter la reprise.

### Agenda du club :

La reprise des entraînements SENIORS est programmée le lundi 3 août à 19 heures.

La reprise de l'école de football est programmée le mercredi 8 septembre 2021, après-midi.

Les inscriptions seront enregistrées au club house aux horaires des entraînements.



### Prochaines manifestations du club :

o Le samedi 11 Septembre 2021: Concours de boules réservé aux adhérents et à leurs sympathisants, ainsi qu'aux Bruyéris. Inscription dès 13 heures

o Le samedi 27 Novembre : Loto du Foot à la salle des fêtes.

Passez tous de bonnes vacances !

Thierry MOREAU  
Président de l'USB

## Nos coordonnées :

12 Place des LEUPS  
**03 23 24 78 64**  
[bruyeres.culture@wanadoo.fr](mailto:bruyeres.culture@wanadoo.fr)  
<https://bruyeres-culture.neopse-site.fr>

## Notre service au Public

La Bibliothèque est ouverte à tous, animée par Marianne et une équipe de bénévoles.

**Horaires d'ouverture :**  
**mardi** 15h00 à 17h00 / **mercredi** 14h00 à 18h00 / **samedi** 10h00 à 12h00

## Catalogue en ligne

Depuis le 27 janvier, la bibliothèque dispose d'un catalogue en ligne pour les adhérents. Facile d'accès, il permet de consulter les documents, de voir leur disponibilité, de préparer les emprunts et de les récupérer dès la réception du mail de confirmation.

Venez nous rencontrer pour créer votre compte ou visitez notre site :

<https://bibliotheque-bruyeresetmontberault.fr/> où toutes les informations sont indiquées.

## Participation au prix « Merlieux des bibliothèques » :

Cette année, 9 lecteurs découvrent à tour de rôle la sélection de 5 livres et voteront fin août pour leur favori.

## Sacs « surprise » :

L'équipe de la bibliothèque s'est amusée à vous préparer des sacs « surprise » composés d'ouvrages à découvrir, n'hésitez pas à les emprunter, de bonnes « trouvailles » vous attendent à l'intérieur...

## 400 ans : commémoration de la naissance de Jean de La Fontaine :

**Nous souhaitons célébrer cet événement et faisons appel à vous. Si vous possédez des objets, livres, cartes autour des fables ou de leur auteur, merci de nous contacter !!**

## Ateliers du mercredi :

- o Le 24 mars, 4 petits curieux se sont essayés à l'apprentissage du crochet.
- o Le 19 mai, 5 joueurs acharnés ont participé à l'animation « Jeux de société ».
- o En juin est prévu un concours autour du thème de l'ours pour les enfants : quiz, jeu, et activité manuelle avec, à la clef, des récompenses.



## Atelier Théâtre :

Le petit groupe d'enfants formé autour de Cloé se perfectionne en improvisation et en technique théâtrale, toujours dans la gaieté !



## Quiz « policier » :

Les membres de la bibliothèque avaient organisé en janvier et février un quiz, sur le thème du roman noir. Chaque participant a gagné un lot d'ouvrages policiers.

**Fermetures estivales : les dates seront précisées sur nos moyens de communication.**

**Citation** : « Gai et savoir, deux mots qui me font plaisir » Bernard PIVOT



# Mémento des numéros utiles

## Numéros d'urgence

 <b>Samu</b>	 <b>Police Secours</b>	 <b>Pompiers</b>	 <b>Urgence sms</b>	 <b>Europe</b>
 <b>15</b>	 <b>17</b>	 <b>18</b>	 <b>114</b>	 <b>112</b>
<b>Urgence médicale</b>	<b>Signaler une infraction</b>	<b>Situation de péril ou accident</b>	<b>Accessible par fax ou SMS</b>	<b>- Urgence médicale - Infraction - Péril</b>

### Urgence santé

Hopital de Laon.....	03 23 24 33 33
Maisonmédicale.....	15
Pharmacie.....	03 23 24 77 07

### Urgences réseaux

ENEDIS Electricité.....	0 972 67 50 02
ENEDIS Gaz.....	0 800 47 33 33
Eau et Assainissement.....	0 323 04 56 00
SIRTOM.....	03 23 26 80 00

### Urgences sociales

Assistanceauxviolencesconjugales.....	3919
SamuSocial.....	115

## Les services de voirie du SIRTOM

•Périodicité de ramassage des containers :

Containers	Déchets	Jour	Heure	Semaine
Couvercle Marron	Végétaux du jardin	Mardi	6h00	Ts les 15 jours semaine paire
Couvercle Gris	Ordures ménagères Queue de tri	Mardi	7h00	Toutes les semaines
Containers jaune	Emballages et recyclage	Mardi	13h00	Ts les 15 jours semaine impaire



**Tous les autres déchets sont à traiter par les usagers eux-mêmes :**

- o **Verres** : dans les containers locaux (près du parc municipal, fort de bruyères)
- o **Encombrants** : déchets verts importants, gravats, ferrailles, appareils électroniques, etc.. : en déchetterie avec une carte d'accès à demander auprès du SIRTOM (Leuilly et/ou Festieux)
- o **Pour les déchets spéciaux** : produits dangereux, amiante, etc... prendre contact par téléphone avec le SIRTOM avant le dépôt.

Contact du Sirtom : tél : 03 23 26 80 00 / <https://www.sirtom-du-laonnois.com/>

Pour un meilleur accompagnement de la Municipalité dans votre commune

## Faites vous connaître !

Nous rappelons à l'ensemble des habitants du village, qu'il est indispensable de se présenter en Mairie lors de votre arrivée afin de vous identifier dans nos répertoires et de signaler lorsque vous quittez la commune. En effet, nous ne disposons plus de répertoires automatiques depuis la reprise de la gestion des listes électorales par l'INSEE ou encore la gestion de l'eau par Noréade. Ces procédures gérées par la commune jusqu'au 1er janvier 2019 nous permettaient de mieux vous connaître et de vous faire bénéficier des actions initiées par nos soins.